

CONNAÎTRE LES RÈGLES DE BASE

RÈGLEMENTATIONS ET NORMES EN MATIÈRE D'EXPORTATION

Pour réussir sur les marchés internationaux, il est important de bien comprendre la réglementation et les normes qui régissent les exportations. Cela peut vous faire économiser du temps et de l'argent, et vous aider à devancer vos concurrents. Les services suivants sont conçus pour vous aider à vous y retrouver.

Grâce au **Système d'information automatisé des douanes (SIAD)** vous pouvez obtenir, 24 heures par jour, des renseignements des douanes sur l'importation et l'exportation.

Renseignements :

Halifax	(902) 426-2911
Moncton	(506) 851-7020
Montréal	(514) 283-9900
Québec	(418) 648-4445
Hamilton	(905) 308-8715
Ottawa	(613) 993-0534
Toronto	(416) 973-8022
Windsor	(519) 257-6400
Winnipeg	(204) 983-6004
Calgary	(403) 292-8750
Edmonton	(403) 495-3400
Vancouver	(604) 666-0545

Vous pouvez également communiquer sans frais avec ce service à partir d'autres régions du Canada en composant le 1-800-461-9999.

Il est important pour la conduite du commerce que les produits et services se conforment à des normes communes, et un nombre croissant de petites entreprises canadiennes mettent en place des normes de gestion de la qualité afin de gagner la confiance des clients étrangers. L'organisme qui assure la coordination des normes au Canada, le **Conseil canadien des normes (CCN)**, peut vous fournir les renseignements dont vous avez besoin pour mener à bien vos activités commerciales au pays comme à l'étranger. Si vous exploitez une petite ou une moyenne entreprise, le CCN peut vous aider à définir votre propre stratégie en matière de normalisation.

Renseignements : Tél. : (613) 238-3222; téléc. : (613) 995-4584
Internet : <http://www.scc.ca>